



Le jeune enfant et le jeu

Soirée animée par Sophie Penchinat, responsable de la ludothèque itinérante « La Roulotte »

Territoire du SMLG,

Le 19 octobre 2021 de 20h à 22h

Au pôle Enfance Jeunesse

1- La définition du jeu :

Comment définit-on le jeu ?

Jacques Henriot « le jeu c'est du matériel, un objet qui reste inanimé si on ne le met pas en mouvement ».

Il a également déterminé trois grandes caractéristiques d'un jeu/jouet :

- Un jouet, c'est un matériel
- La pratique ludique, c'est ce que fait le joueur quand il joue
- L'attitude ludique, c'est le moment où le joueur est dans le jeu.

Pour Gilles Brougère, « Le jeu c'est une activité qui est caractérisé par différents critères :

- Le second degré (un jeu c'est pour de faux)
- La décision (c'est le joueur qui va décider quand il joue)
- La règle (plus ou moins implicite suivant le type de jeu)
- La frivolité (je ne risque rien dans le jeu)
- L'incertitude (on ne sait jamais comment cela va se terminer) »

2- La classification des jeux

Les ludothèques utilisent ESAR (Exercices Symboliques Assemblages et Règles), créé par deux chercheuses, pour classer les jeux. Cela permet :

- Analyser les jeux en fonction des capacités cognitives et fonctionnelles de chacun
- Classer les jeux
- Ranger les jeux



Cette classification reprend les quatre stades de Piaget :

- Les jeux d'exercice en lien avec le stade sensori-moteur de l'enfant (sensoriel /moteur et manipulation)

Ces jeux favorisent la découverte pour l'enfant de son corps et son environnement. Le fait de répéter les mouvements permet de développer et de consolider des compétences.

- Les Jeux symboliques :

L'imitation est en lien avec la reproduction d'événement vécu auparavant. Il existe deux types de jeux symboliques :

- o Jeu de rôle où l'enfant va se mettre en jeu sur différentes situations (médecins, dinettes etc...)
- o Jeu de mise en scène où l'enfant va faire faire (poupées, Playmobil etc)

Dans le jeu, au fur à mesure de leurs évolutions, les enfants sont à côté les uns des autres et petit à petit les enfants vont jouer ensemble.

- Les jeux opératoires concrets et formels qui correspondent aux jeux à règles. Cela demande la capacité de penser le jeu avant de le faire
- Les jeux d'assemblages qui sont transversaux aux différents stades d'évolution de l'enfant car ils sont très évolutifs.

Remarque sur les jeux à règles pour les jeux enfants :

En tant que professionnels, nous proposons peu de jeux à règles aux jeunes enfants car nous les pensons peu adaptés. Cependant, il est important de noter que certains enfants sont en demandes de ce type de jeux et qu'ils favorisent un espace facilitant de jeu pour les parents avec leurs enfants. De plus cela peut également développer des temps privilégier entre les fratries.

3- Les conditions pour qu'un enfant puisse bien jouer

L'adulte est garant du jeu. C'est lui qui va l'accompagner et être force de proposition. Il existe plusieurs conditions pour garantir un moment jeu adapté à l'enfant. Il est nécessaire que :

- Les jeux soient adaptés et sécurisés, propres et complets
- Les jeux soient rangés, que la proposition d'objets soit proportionnée et appropriée. A noter également que le rangement doit faire partie de l'activité.
- Délimiter l'espace et l'aménager
- L'observation est fondamentale. Cela est d'autant plus vrai lorsque que l'on part du postulat que chez le petit enfant les intérêts et les compétences à travailler sont variables d'un jour à l'autre. Elle permet de souligner les compétences et ainsi favorise la communication auprès des parents.

Durant la suite de la soirée des jeux ont été testés par groupe. Ces temps d'échanges reposaient sur une série de questions :



- Quel est l'objet ?
- Qu'est-ce qu'il suscite chez les joueurs ?
- Comment l'on s'en sert ?
- Quelles compétences requiert-il ?
- Quelles compétences met-il au travail ?